



# IRLANDE

## Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 22 janvier 2025 à 16h06



### ► Réglementation routière



#### Limitations de vitesse

##### Agglomérations



##### Routes



##### Voies rapides



##### Autoroutes



##### Motocyclettes et voitures



\* Sur routes nationales,\*\*  
30 km/h à proximité des écoles.

##### Véhicules tractant une remorque ou ayant un poids à vide de plus de 3,5 t



#### Alcoolémie

0.5 g / litre de sang

0.2 g / litre de sang pour les conducteurs novices (moins de deux ans de permis) et pour les conducteurs professionnels (chauffeurs d'autobus, autocars, poids-lourds, véhicules d'urgence, etc)



#### GPS et détecteur

**GPS avec avertisseur de radar**  
Prohibé



#### Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour le conducteur et les passagers des sièges avant et arrière qui en sont équipés.

Un enfant de moins de 3 ans ne peut pas voyager dans une voiture, s'il n'est pas attaché dans un système de retenue approprié. Un enfant de moins de 3 ans peut voyager dans un système de retenue dos à la route, à l'avant du véhicule à condition que l'airbag soit désactivé. A partir de 3 ans, un enfant de moins de 1,50 m et moins de 36 kg, doit être assis dans un système de retenue adapté à sa taille. Si le véhicule n'est pas équipé de ceintures, l'enfant doit voyager à l'arrière.



#### Portable et kit

##### Utilisation en main

Interdite, sauf pour appeler les services d'urgence (au 999 ou au 112).

##### Avec un kit main-libre

Tolérée si on ne manipule pas le téléphone, et déconseillée par les autorités.

Amende de 120 €



#### Circulation à vélo

##### Port du casque

Facul

## ► Equipements obligatoires



### Equipements de sécurité

**Trousse de secours**

Facultative

**Extincteur**

Facultatif

**Triangle de signalisation**

Facultatif

**Gilet de sécurité**

Facultatif



### Equipements hivernaux

**Période hivernale**

Il n'y a pas de période hivernale fixe en Irlande.

**Pneus cloutés**

Interdits

**Chaînes à neige**

Autorisées uniquement s'il y a une épaisse couche de neige ou de verglas sur la route.

**Pneus hiver**

Pas obligatoire, mais en cas d'utilisation obligation d'équiper les quatre roues.